

Rapport annuel 2022-2023

Conseil multidisciplinaire

Mai 2023

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document sont identifiées dans la dernière section « Historique ».

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, mai 2023.
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Table des matières

1.	COMPOSITION DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE.....	4
2.	COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF	4
3.	MANDATS GÉNÉRAUX DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE	4
3.1.	Mandats ou objectifs spécifiques réalisés en cours d'année.....	4
4.	BILAN DES ACTIVITÉS	5
4.1.	Comité de pairs	6
4.2.	Comité des communications	6
4.3.	Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles	7
4.4.	Comité AGA et de la semaine des professionnels	7
4.5.	Comité temporaire pour la rétention du personnel	8
4.6.	Demande d'avis / recommandation	9
5.	RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AUX OBJECTIFS FIXÉS POUR L'ANNÉE.....	9
6.	PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE.....	10
7.	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	10
8.	CONCLUSION	11
	ANNEXE 1 - CONDITIONS D'EXERCICE DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE	12

1. Composition du conseil multidisciplinaire

Le conseil multidisciplinaire (CM) est composé de plus de 3 000 membres représentant plus de 40 professions différentes. Ceux-ci travaillent au sein des 126 installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest.

2. Composition du comité exécutif

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) peut être composé d'un maximum de 13 membres actifs en plus du président-directeur général (PDG) et du directeur des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire.

En 2022-2023, le nombre de membres occupant un siège au comité exécutif a varié entre 10 et 13 membres tout au long de l'année. Il y a eu 5 démissions (départ du CISSMO, congé de maternité, nouvelles fonctions). Les places vacantes ont été rapidement comblées avec un nombre de candidatures supérieures que requis (17 candidatures pour 4 postes).

La collaboration avec les personnes suivantes s'est maintenue cette année :

- Une agente des communications;
- La chef de service de la formation et du développement professionnel à la DSMREU pour soutenir le comité de maintien et de promotion des compétences;
- Directrice adjointe des services multidisciplinaires à la qualité et à l'évolution de la pratique par intérim
- Une agente de gestion du personnel (AGP) de la DRHDOAJ pour soutenir le comité temporaire de rétention du personnel.

3. Mandats généraux du conseil multidisciplinaire

- Constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle;
- Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par ses membres, eu égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tous les programmes dispensés par l'établissement;
- Assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration (CA);
- Faire un rapport annuel au conseil d'administration concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent. Ce rapport doit être déposé à l'assemblée générale annuelle des membres.

3.1. Mandats ou objectifs spécifiques réalisés en cours d'année

- Poursuivre les travaux en lien avec le plan de communication et du comité de maintien et de promotion des compétences en collaboration avec la DSMREU et la DRHDOAJ;
- Poursuivre la reconnaissance des bons coups des membres via la page intranet (2 réponses) et par initiative des membres du CECM;
- Solliciter, recevoir et répondre aux divers avis et demandes de consultation du CM sur la pratique professionnelle;
- Analyser et approuver les demandes d'octroi de statut de chercheurs pour le CA (3);
- Avis de désignation d'un membre représentant le CM au CA;

- Maintenir l'implication des membres du CECM au sein des comités organisationnels suivants :
 - Gestion des risques;
 - Comité stratégique de prévention et contrôle des infections;
 - Reconnaissance du personnel;
 - Rétention et qualité de vie au travail;
 - Jury des Prix Inspiration du CISSS de la Montérégie-Ouest;
 - Démarche de qualité;
 - Coordination des outils cliniques;
 - Comité semaine des professionnels;
 - Contrats thérapeutiques (comité temporaire).
- Poursuivre l'implication de la présidente et de la vice-présidente aux activités inter-CM suivantes :
 - Tables de concertation des présidents de CECM ainsi qu'aux causeries matinales;
 - Rencontres inter-CECM de la Montérégie;
 - Congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ);

4. Bilan des activités

Malgré les assouplissements en lien avec la COVID-19, l'équipe du CM a choisi de poursuivre la modalité virtuelle pour les rencontres afin d'optimiser le temps de travail tout en diminuant le temps alloué au déplacement ainsi que les coûts associés.

Voici un bilan des rencontres ayant eu lieu cette année:

- Toutes les rencontres au calendrier ont été tenues avec un taux de participation variant de 81 à 100 %, tant pour les rencontres de séances de travail (10) que les comités exécutifs (7).
- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 10 juin 2022 atteignant le quorum avec plus d'une centaine de participants;
- La journée supplémentaire ajoutée au calendrier a eu lieu en présence au CLSC de Saint-Rémi. Elle a permis au comité de rédiger le plan d'action à venir.
- Une rencontre exceptionnelle a eu lieu le 20 octobre, sur l'initiative de Bernard Cyr, afin de discuter des moyens pour le CM d'améliorer son positionnement au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Le plan d'action du CM a été présenté au comité vigilance qualité du CA le 2 octobre;
- 17 rencontres avec les présidents et vice-présidents des CECM des CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre ont eu lieu pour travailler sur le projet commun d'une demi-journée de formation inter-CISSS qui a eu lieu le 22 septembre 2022 et l'organisation de la prochaine édition (fin novembre 2023);
- 10 rencontres entre les présidentes et vice-présidents du CM et du CII ont eu lieu dans l'année. Les enjeux communs et le partage d'expertise ont permis de s'entraider et d'émettre un avis commun.

Le CM a reçu ou sollicité (16) présentations sur les sujets suivants :

- Participation au jury des Prix Inspiration;
- Trajectoire langage Montérégie;
- Transfert de l'information aux points de transition des soins et des services;
- PL-18;
- Dossier proche aidance;
- Audits des rapports professionnels;
- Projets DSM;
- Plan clinique organisationnel;
- Encadrement professionnel;
- Tableau de bord en santé;

- Bilan marketing;
- Collaboration interprofessionnelle;
- Nouvelle offre de service FDP;
- Détresse éthique;
- Projets focus;
- Transfert d'expertise pour les avis-recommandations de l'ACMQ : reporté en avril.

Le CM a reçu 6 documents pour consultation et approbation des membres du CECM :

- 3 demandes d'octroi de statut de chercheur;
- Rapport professionnel;
- Programme clinique Aire Ouverte;
- Nouvelle formation covid longue ENA;
- Programme Réponse rapide pour les interventions en situation de crise (RRISC) 2 DPSMD / DSMREU;
- Demande d'intervention concernant le Programme québécois des soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD.

4.1. Comité de pairs

Aucune demande de comité de pairs n'a été reçue cette année.

4.2. Comité des communications

- Responsable : Sophie Morgentaler
- Membres du comité : Julie Leduc et Marie-Ève Frégault, Geneviève Grondin, Eve Dulude
- Membre en soutien : Marie-Ève Poirier, agente d'information à la Direction des communications et des affaires publiques (DirComm).

Objectifs pour l'année

- Promouvoir le conseil multidisciplinaire, le faire connaître de ses membres et transmettre les informations pertinentes aux membres via plusieurs médias (bulletin, intranet, courriel).

Accomplissements

- Pérenniser la transmission d'informations sur les travaux accomplis par le CECM via le Bulletin d'information;
- Enrichir le plan d'action opérationnel afin que l'équipe qui prendra le relai à la des élections puisse avoir tous les outils en main;
- Maintien à jour de la page intranet du CM (membres du comité, demandes en cours, bulletin d'information);
- Communications via courriel aux membres du CM afin de les remercier (lettre de bons coups aux finalistes et gagnants des prix Inspiration CM et invitation à partager leur projet aux autres membres via des midis-conférences);
- Promotion de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2022.

4.3. Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles

- Responsable : Guylaine Sarrazin
- Membres du comité : Mélissa Leduc, Valérie Lecavalier, Marie-Ève Vigneault, Sylviane Gratton, Cynthia Lavoie
- Membre en soutien : Josée Prud'homme, chef de service de la formation et du développement professionnel à la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU)

Objectifs pour l'année

- Évaluer annuellement les besoins de formation des membres du conseil via le sondage annuel;
- Étudier le plan d'action annuel pour le développement du personnel quant aux aspects reliés au maintien de la compétence des membres du conseil et formuler les avis nécessaires;
- Recommander divers moyens visant à maintenir et à promouvoir la compétence des membres du conseil
- Organiser des midis-conférences pour les membres;

Accomplissements

- Une priorisation des actions du comité fut nécessaire pour permettre l'avancement efficace des travaux tout en respectant la charge de travail des membres du CECM;
- Prise en charge des actions ciblées dans le comité rétention du personnel ayant trait à son mandat;
- Présentation, lors d'une séance de travail, de Josée Prud'homme pour nous informer de l'organisation des formations au sein de l'établissement;
- Présentation de la perspective des membres en lien avec le maintien des compétences via le sondage annuel au comité de coordination de la formation;
- Des recommandations concernant la formation des professionnels furent transmises au comité de coordination de la formation;
- Sollicitation aux membres pour des présentations dans le cadre des midis-conférences. Le taux de réponse fut supérieur à nos attentes.

4.4. Comité AGA et de la semaine des professionnels

- Responsable : Cynthia Lavoie
- Membres : Guylaine Sarrazin et Marie-Ève Frégault
- Membres du comité organisateur de la semaine des professionnels : Guylaine Sarrazin, Cynthia Lavoie, Valérie Lecavalier, Ysabelle Marleau, Valérie Blanchard, Marie-Ève Poirier et Hélène Lamalice.

Objectifs

- Organiser l'AGA du CM et rejoindre les membres pour qu'ils y participent;
- Participation aux rencontres pour la mise en place de la semaine des professionnels;

Accomplissements

L'AGA a eu lieu le 10 juin 2022 en mode webinaire. Le taux de participants fut de 120 personnes sur les 67 nécessaires pour atteindre le quorum de 2 % à la suite de la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire.

La conférence en lien avec la formation au CISSS de la Montérégie-Ouest fut une stratégie efficace pour susciter l'intérêt des membres. De plus, le partage de résultats préliminaires de la première édition du sondage fut présenté aux membres.

La semaine des professionnels :

- Le CM s'est impliqué dans le comité de la semaine des professionnels et a pu recommander des thématiques pouvant répondre aux besoins des professionnels issus du sondage telles que la connaissance du centre de documentation, l'utilisation de Microsoft Teams et le mieux-être des travailleurs.
- En tout, ce sont 194 professionnels qui ont participé aux 5 conférences (taux moyen de 38 personnes par activité).
- 4 cartes-cadeaux de 25 \$ ont été offertes par tirage comme prix de participation.

Objectifs pour 2023

- Bonifier la programmation de la semaine des professionnels et ajouter une deuxième semaine dans laquelle s'insère l'AGA; Les semaines des professionnels seront intégrées dans un objectif du comité maintien des compétences
- Collaboration du CECII;
- Jumeler à nouveau l'AGA avec une conférence pouvant susciter l'intérêt des professionnels.

4.5. Comité temporaire pour la rétention du personnel

- Responsable : Ève Dulude
- Membres du comité : Sophie Morgentaler, Valérie Lecavalier, Claudine Boulet et Sylviane Gratton

Objectifs

- Comprendre les éléments liés à la rétention du personnel selon la perspective des membres du CM;
- Mettre en place des stratégies visant la rétention du personnel, en collaboration avec les différents partenaires et en faisant la promotion de la qualité de la pratique des professionnels.

Accomplissements

- Animation d'un atelier sur la rétention des membres du CM auprès des APPR de la DSMREU volet QEP pour les sensibiliser aux rôles qu'ils peuvent jouer pour favoriser la rétention dans le cadre de leurs projets;
- Début d'implication d'un représentant du CECM au comité rétention et qualité de vie organisationnel depuis l'automne 2022;
- Poursuite de l'implication d'un membre du CECM au comité reconnaissance organisationnel;
- Discussion avec le CII pour les informer de nos travaux sur la rétention : une collaboration a été proposée;
- Partage des facteurs liés à la rétention des membres du CM (recueillis lors du sondage) aux gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest en février 2023;

- Collaboration de membres du CECM avec la conseillère cadre au partenariat avec les usagers et à l'éthique au CISSS de la Montérégie-Ouest pour clarifier le concept de détresse éthique et identifier des pistes d'actions possibles pour la diminuer et/ou atténuer ses effets;
- Maintien des questions qui traitent de la rétention des membres du CM dans l'édition 2023 du sondage du CM;
- Dissolution du comité temporaire rétention du personnel du CECM entérinée en exécutif à l'automne 2022, à la suite de la création du comité organisationnel sur la rétention et la qualité de vie dans lequel un représentant du CECM est impliqué. Les actions du comité rétention du CECM ont été accomplies ou redirigées vers d'autres comités permanents du CECM pour assurer le suivi.

4.6. Demande d'avis / recommandation

Toutes les actions citées ci-dessus ont eu un impact positif sur la connaissance du CM par les membres. Cela s'est observé par la réception de plusieurs demandes d'avis et de recommandations de la part des professionnels dans l'année en cours.

Demandes antérieures :

- La demande d'avis concernant la pratique professionnelle du kinésiologue a été répondue;
- La demande de destruction des substances psychoactives est en attente de suivi par Guy Connolly (chef de service en dépendance 2e ligne par intérim - Montérégie Est).

Nouvelles demandes reçues en cours d'année:

- L'instrumentalisation de l'organisation communautaire et dotation de postes : **Refusé**, les demanderesse sont encouragées à transmettre une nouvelle demande qui correspond au mandat du CM;
- La formation des éducateurs spécialisés travaillant au programme 0-6 ans auprès de la clientèle en langage: **Terminé**
- L'utilisation des contrats thérapeutiques auprès des usagers de la DPSMD: **En attente** puisque le CM est impliqué dans le comité organisationnel concernant les consentements aux services
- Le maintien du port du masque par les orthophonistes du programme 0-6 ans DI-TSA de la DPD: **Terminé** (n'a pas eu à être traité en raison des changements dans les directives sanitaires).

Avis initiés par le CM :

- Le déploiement disparate du processus clinique à la DPD (PII-PID-Plan d'action) : **Terminé**
- Recommandations conjointes avec le CII pour un accès aux soins et services favorisant la qualité et sécurité des soins : **Transmis et en attente de réponse**

5. Résultats obtenus eu égard aux objectifs fixés pour l'année

Les membres ont été très actifs dans l'année et ces travaux ciblés au plan d'action ont bien progressé. Les actions priorisées au plan d'action ont permis d'avoir une influence sur plusieurs sujets ayant un impact sur la qualité de la pratique.

Le CM a été en mesure de :

- Finaliser les actions en lien avec la qualité de la pratique à prioriser au CECM pour favoriser la rétention des membres du CM et les mettre en application;
- Créer des outils à l'attention des membres du CECM afin de favoriser la pérennité des informations et des actions (ex.: composition et responsabilités des différents comités, coordonnées des collaborateurs au CM, etc.)
- Se familiariser avec le processus de demande d'avis-recommandation en créant une banque de données en référence et en organisant un transfert d'expertise par la présidente de l'ACMQ;
- S'approprier l'application Microsoft Teams (rencontres virtuelles et utilisation du *Planner* comme tableau opérationnel);
- Établir une estimation de temps investi par les membres du CECM afin d'assurer leurs différents mandats et procéder à une demande d'augmentation de budget en conséquence (voir Annexe 1);
- Valider la durée des mandats en lien avec la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire;
- Partager aux instances concernées les recommandations découlant de l'analyse du sondage auprès des professionnels;
- Réaliser l'activité des 3 CM le 22 septembre en virtuel. Le nombre de participants fut plus élevé que la limite ciblée (130) : Lauréat du prix CECM en action de l'ACMQ (500 \$).

Les objectifs en cours :

- Réalisation des midis-conférences au printemps ayant comme thème la qualité de la pratique professionnelle;
- Proposer une offre d'activités élargies pour la semaine des professionnels.

6. Perspectives d'action pour la prochaine année

Des changements au niveau de la composition du conseil multidisciplinaire sont à prévoir avec le départ de la présidente, la vacance de la vice-présidente (6 mois) ainsi que 7 postes en élections. Afin d'amoindrir l'impact que cela pourra causer, l'utilisation des outils créés en cours d'année prendra tout son sens lors de la poursuite des activités à l'automne.

Le CM souhaite pour la prochaine année maintenir son dynamisme et la réalisation de son mandat. À cela, s'ajouteront ces objectifs selon la disponibilité et la capacité des membres du CECM à les réaliser :

- Répertoire les membres conférenciers pour offrir des conférences et formations aux professionnels;
- Organiser une activité de réseautage pour les membres;
- Cibler des personnes ambassadrices pour mieux rejoindre les membres;
- Communauté de pratique clinique;
- Offrir une activité de soutien et de reconnaissance aux formateurs du CISSS de la Montérégie-Ouest.

7. Recommandations générales

- Être partie prenante des divers projets qui concernent la pratique professionnelle;
- Promouvoir une culture de consultation du CM dans les différentes directions cliniques;
- Voir à la possibilité que les membres du CM aient accès à des formations afin de les soutenir dans leur rôle et leur mandat.

8. Conclusion

Le conseil multi a été très proactif au cours de la dernière année. Cela s'est observé par l'ampleur des travaux accomplis, les présentations reçues ainsi que par le nombre d'avis-recommandations sollicitées et répondues. Cela fut possible grâce à l'implication et la collaboration de tous les membres. Chacun s'est investi pour s'approprier les outils et sortir de sa zone de confort afin de permettre d'actualiser pleinement leur rôle et de faire avancer les travaux.

Malgré tout le dynamisme des membres, la collaboration et l'engagement sont au cœur des réussites. C'est pourquoi les membres du CECM tiennent à souligner leur reconnaissance à monsieur Philippe Gribreauval, madame Hélène Lamalice et monsieur Bernard Cyr pour la considération, le soutien et la collaboration dont ils ont fait preuve envers le CECM tout au long de l'année.

De plus, l'apport des collaborateurs au comité exécutif ne peut passer sous le silence puisque les échanges permettent d'augmenter l'impact du CM au sein de l'organisation et auprès de ses professionnels.

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Cynthia Lavoie, présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Valérie Lecavalier, vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Eve Dulude, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Sylviane Gratton, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Geneviève Grondin, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Mélessa Leduc, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Benoît Lemieux, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Sophie Morgentaler, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Guylaine Sarrazin, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Marie-Ève Vigneault, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	2023-05
Révisé par	Lyzanne Montpetit, technicienne en administration, Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU)	2023-05

ANNEXE 1

Conditions d'exercice du conseil multidisciplinaire

Selon l'analyse des besoins de l'année en cours, les membres du CECM prévoient l'investissement de ces heures afin de réaliser adéquatement leurs mandats.

Composition du comité :

- 10 membres élus
- 3 membres cooptés

Rencontres :

- 9 rencontres de séances de travail totalisant 34 heures x 13 membres = 442 heures
- 7 rencontres d'u comité exécutif totalisant 24 heures x 13 membres = 312 heures
- Temps de préparation : 1 h par membre (13) par rencontre = 169 heures

Total : 923 heures

Temps de libération membres :

- Présidente : 1 journée semaine (46 semaines) = 356,5 heures
- Vice-présidente : ½ journée semaine (46 semaines) = 161 heures
- Secrétaire-trésorière : 1 heure semaine (46 semaines) = 46 heures

Total : 563,5 heures

Comités internes :

- Semaine des professionnels : 2 membres - estimation de 5 heures
- Sondage : environ 20 heures pour l'analyse et la présentation des résultats par 2 membres = 60 heures

Total : 65 heures

Participation aux comités organisationnels :

- Démarche qualité : chaque dernier jeudi de chaque mois (30 minutes) x 1 membre x 12 mois = 6 heures
- COQ : 10 rencontres d'une demi-journée chacune = 35 heures
- PCI : 1 rencontre aux 2 mois de 2h = 10 heures
- Gestion des risques : 5 rencontres par année de 2 heures x 1 membre = 10 heures
- Rétention et qualité de vie : 3-4 rencontres (1,5 h) par année + 1^{er} 3.5 heures = 10 heures
- Jury des Prix Inspiration : analyse des candidatures (moyenne de 30 minutes par fiche) + 2 rencontres (explicative, mise en commun) + participation à la soirée = Total 40 heures environ

Total : 111 heures

Demandes avis recommandations :

- 2 membres par demande
- Temps moyen par demande 6 h x 2 membres = 12 heures
(communication aux demandeurs pour clarification, bonification d'informations, rencontres pour **collecte** d'information auprès des directions et rédaction des lettres)
- Nombre de demandes dans la dernière année : 6

Total : 72 heures

Comités de pairs

Aucun comité de pair en cours cette année ni la précédente

Total : 0 heure

Événements

- Congrès ACMQ: inscription, hébergement, repas et déplacement s'il y a lieu (3 membres participent dans les autres CISSS)
- Événement des 3 CISSS : temps des membres (13 x 3 h = 39 heures)
- Midis-conférence CM : À venir
- AGA : temps inclus dans le calendrier. Temps de préparation par le comité - 3 heures

Total : 42 heures

Récapitulatif	
Rencontres	923
Libération des membres du CECM	563,5
Comités internes	65
Comités organisationnels	111
Avis recommandations	72
Comités de pairs	--
Événements	42

Total des heures : 1776,5

Autres dépenses

Kilométrage : Moyenne de 60 km x 13 membres x 0,62\$/km x 2 rencontres par membres	967,00 \$
Dîner 2 rencontres par membres	--
Adhésion ACMQ	1500,00 \$
Événement des 3 CISSS (partage de coûts et cartes-cadeaux)	2 200,00 \$
Papeterie	100,00 \$
AGA (prix de participation) conférencier	100,00 \$
Total	4 867,00 \$

